



# L'AVENIR DE VOTRE EXPLOITATION PASSE PAR TERRA VITIS !

Vous souhaitez :

Mieux valoriser votre production ?

Optimiser vos pratiques et limiter vos coûts ?

Préparer l'avenir de votre exploitation ?

## RELEVEZ CES DÉFIS AVEC TERRA VITIS !

VITICULTEURS  
**TERRA  
VITIS**  
RESPONSABLES

# LES POINTS CLÉS DE LA CERTIFICATION TERRA VITIS

Si la certification a vu le jour il y a plus de 25 ans c'est grâce à l'esprit pionnier de quelques viticulteurs soucieux de produire des vins de qualité, partageant les mêmes valeurs et convaincus qu'une viticulture responsable, durable et globale était possible. Aujourd'hui ils sont près de 2000 à faire vivre cette démarche, **voici ce qu'il faut en retenir en 3 points** :

## 1. Une démarche de progrès :

- **Associative** et regroupant 2000 viticulteurs et vigneron engagés dans une démarche de viticulture responsable.
- **100 % indépendante** et faite par et pour les vigneron.
- **En constante évolution** dans une logique d'amélioration continue.
- **Dédiée exclusivement à la viticulture** et au vin.

## 2. Un cahier des charges pertinent :

- **Écrit par les viticulteurs et donc en phase avec les réalités de la viticulture.**
- **Global**, il s'applique à l'ensemble de l'exploitation et au vin.
- **Basé sur les 3 piliers du développement durable** : l'environnement, la responsabilité sociétale et la durabilité économique.

## 3. Une certification solide :

- **La seule certification nationale de viticulture responsable** reconnue par le Ministère de l'Agriculture.
- **Évaluée annuellement et auditée par un organisme certificateur accrédité**, indépendant et impartial.
- **Protégée en France et à l'international** par une marque déposée, reconnaissable à son logo.

## UN RÉSEAU VASTE ET SOLIDE STRUCTURÉ AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

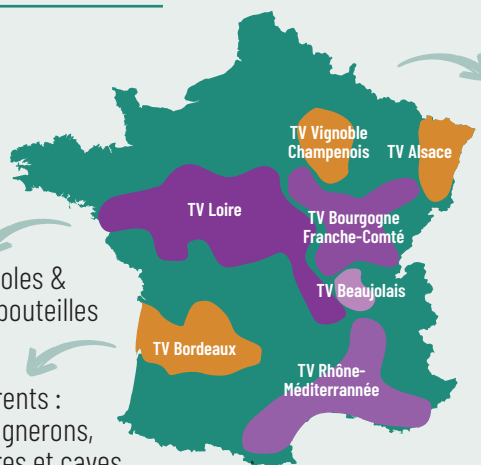
Pour un ancrage local et un accompagnement au plus près du terrain, Terra Vitis est organisé autour d'une Fédération Nationale et de 7 associations régionales :



7 régions viticoles & 300 millions de bouteilles



1924 adhérents : viticulteurs, vignerons, caves particulières et caves coopératives



45 000 hectares de vignes = 5% du vignoble français



Chiffres-clés 2022

# 3 GRANDES RAISONS D'ÊTRE CERTIFIÉ TERRA VITIS

Vous voulez faire partie d'une association de viticulteurs passionnés par leur métier ?

Vous souhaitez formaliser votre engagement à produire des vins de qualité tout en respectant l'environnement, la société et la viticulture de demain ?

Alors découvrez plus en détail les 3 grandes raisons de choisir Terra Vitis !

## 1 POUR MIEUX VALORISER VOTRE PRODUCTION :

- C'est une **garantie** que vous adressez à vos clients : la preuve formelle de la qualité et de la cohérence de vos pratiques.
- C'est un **atout marketing** pour votre exploitation dans un marché toujours plus demandeur de certifications et de différenciation.
- Ce sont des **actions de communication menées au niveau national**.
- C'est un **levier pour conquérir de nouveaux marchés** en France ou à l'international, comme par exemple les monopoles scandinaves qui reconnaissent Terra Vitis comme une des certifications les plus durables.



## 2 POUR OPTIMISER VOS PRATIQUES ET LIMITER VOS COÛTS :

- C'est faire partie d'un **collectif fort et engagé** ; bénéficier du retour d'expériences de chacun, de formations, de journées techniques et de rendez-vous réguliers pour progresser.
- C'est développer ou valoriser une **approche rigoureuse du fonctionnement global de votre exploitation**, base de l'efficacité et de la maîtrise des coûts.
- C'est un **contrôle annuel**, qui oblige le suivi régulier de ses pratiques et permet la prise de recul nécessaire à l'amélioration.



## 3 POUR PRÉPARER L'AVENIR DE VOTRE EXPLOITATION :

- C'est inscrire votre entreprise dans une **démarche collective attractive et dynamique**.
- C'est un atout pour **fidéliser votre personnel ou recruter**.
- C'est **augmenter la résilience de votre exploitation** aux multiples aléas que la viticulture affronte.



# VOUS SOUHAITEZ VALORISER VOS VINS ET VOS ENGAGEMENTS EN NOUS REJOIGNANT ?

Voici le déroulé d'une première année d'engagement Terra Vitis



1

## Je me renseigne

Prenez contact avec l'association régionale la plus proche de chez vous.



2

## Je suis intéressé : je fais un état des lieux

Participez à une formation ou réalisez un diagnostic d'entrée pour vous permettre de vous situer par rapport au cahier des charges Terra Vitis et de faciliter sa mise en œuvre.



3

## Je suis prêt : j'adhère

Adhérez auprès de votre association Terra Vitis et réglez votre cotisation annuelle.



4

## Je mets en œuvre le cahier des charges Terra Vitis

Évaluez la conformité de vos pratiques à l'aide de l'accompagnement de Terra Vitis, d'outils mis à disposition, d'échanges avec les animateurs voire de propositions de formations ou d'appui.



5

## Je suis contrôlé

Un organisme certificateur indépendant réalise l'audit de votre exploitation pour contrôler le respect des exigences du cahier des charges.



6

## Je suis certifié

La commission d'agrément Terra Vitis statue sur votre dossier. Si la décision est favorable, vous recevez votre attestation de certification pour le millésime en cours et vous pourrez utiliser la marque Terra Vitis sur vos produits.

## Exemples d'obligations liées au cahier des charges Terra Vitis

### ENVIRONNEMENT & RÉDUCTION DES TRAITEMENTS

- Restriction de l'usage des herbicides
- Interdiction des produits classés cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques catégorie 1 (effets avérés sur l'Homme)
- Contrôle et autocontrôle formalisé du matériel de traitement par pulvérisation

### SOCIÉTÉ & TRAÇABILITÉ

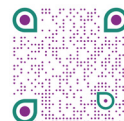
- Document de cave précisant l'origine de la vendange, le suivi fermentaire, les intrants utilisés, les mouvements de vins
- Enregistrement précis des opérations
- Inventaire des stocks de produits phytosanitaires et cohérence avec les applications

### DURABILITÉ & CADRE DE TRAVAIL

- Amélioration de la considération et de la sécurité des exploitants / des salariés (formation et mise en place de bonnes pratiques)
- Formation à la sécurité au travail pour le personnel permanent
- Vérification de la mise à jour régulière du DUERP

« Je fais ce que je dis, et je dis ce que je fais », cela évoque une totale transparence de nos pratiques... et ça, je pense que c'est un vrai plus pour le consommateur !

Marie Courselle, Château de Thieuley, certifié Terra Vitis depuis 2017



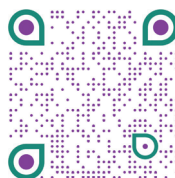
## ILS ONT CHOISI DE DEVENIR ADHÉRENTS TERRA VITIS ET ILS VOUS DISENT POURQUOI :

” Je refusais un peu les labels parce que je trouvais ça administratif mais comme j’avais la prétention de penser que je faisais un peu plus d’efforts pour la qualité, pour l’environnement, pour mes salariés et pour mes voisins etc, j’ai eu besoin à un moment de rencontrer des viticulteurs autour de moi, un groupe pour échanger sur les techniques. “

**Alain Normand,**  
Domaine Normand,  
certifié Terra Vitis depuis 2020

” J’avais besoin d’un cadre externe, contrôlé et contrôlable, qui intégrait aussi la sécurité et la formation du personnel, c’est l’ensemble de ces données qui m’ont amenée à choisir Terra Vitis et à ne jamais partir ! “

**Diane Losfelt,**  
Château de l’Engarran,  
certifié Terra Vitis depuis 2004



**Convaincus ? Discutons-en ensemble !**

Flashez ce code pour prendre contact avec l’animateur de votre région  
ou rendez-vous sur [www.terravitis.com](http://www.terravitis.com)



[www.terravitis.com](http://www.terravitis.com)



Fédération Nationale Terra Vitis

210 Boulevard Vermorel  
69400 Villefranche-sur-Saône

**DE NOS VIGNES À VOS VERRES AVEC RESPECT**